



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Le mercredi 25 juin 2025**

La Fédération des Chasseurs de la Vendée souhaite alerter l'ensemble des chasseurs de l'actualité de ces derniers jours. Les attaques contre la chasse se multiplient, dans une stratégie assumée de démantèlement progressif d'une activité pourtant essentielle à la ruralité, à la biodiversité et à la régulation du territoire.

## Le dossier des prélèvements d'eau pour les plans d'eau à vocation cynégétique

Nous avons récemment rencontré le Préfet de la Vendée afin d'évoquer les enjeux liés à la gestion de l'eau, dossier ô combien stratégique pour nos milieux humides. Si la situation semble stabilisée pour le moment, elle demeure incertaine et fragile. Nous nous mobiliserons pour parvenir à un protocole de gestion de l'eau compatible avec le terrain, les conditions climatiques et les pratiques cynégétiques.

## Des décisions nationales lourdes de conséquences

Dans le même temps, le Conseil d'État, saisi par l'ASPAS, a annulé la disposition permettant de tirer **les sangliers autour des parcelles en cours de récolte**. Un outil de régulation essentiel, soutenu par le monde agricole, vient de nous être retiré. Une attaque de plus, au nom d'un juridisme déconnecté de la réalité du terrain...

Le **dossier Blaireau**, lui aussi de nouveau contesté devant le tribunal administratif, par l'ASPAS, ONE VOICE et AVES, exige une fois encore de « justifier » la nécessité de sa régulation, pourtant encadrée, suivie et justifiée scientifiquement.

La FDC 85 défendra bien évidemment ce dossier aux côtés de l'Administration prochainement.

## L'ordre du jour de la prochaine Commission Nationale de la Chasse et de la Faune Sauvage

L'ordre du jour du prochain CNCFS entend imposer un moratoire sur la chasse du **fuligule milouin** ainsi que la **réduction des périodes de chasse** de plusieurs espèces de migrateurs : **canard siffleur, caille des blés, grive mauvis, canard souchet, canard pilelet, sarcelle d'hiver**, et demain peut-être d'autres.

Ces mesures ne s'appuient ni sur les dernières données scientifiques, ni sur la concertation des États de la voie de migration de ces espèces, comme l'exige pourtant la réglementation européenne.



L'Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau et la FNC ont récemment rencontré le Ministère à ce sujet, pour tenter de parvenir à un recul dans la prise de décision politique de ces derniers jours. Les questions sont débattues ce jour en Assemblée Nationale et au Sénat.

**La Fédération des Chasseurs de la Vendée a par ailleurs écrit aux députés et sénateurs, ainsi qu'au Préfet et à Bruno RETAILLEAU, afin de les alerter sur la situation de crise et de maintenir la pression face à cette avalanche de décisions incohérentes et de recours systématiques.**

**Nous vous tiendrons bien évidemment informés des prochaines décisions qui seront prises...**

CONTACT  
**Alexandra BARON,**  
Directrice de la FDC85  
[abaron@chasse85.fr](mailto:abaron@chasse85.fr)